



COMMEMORER A EPERNAY : LES MONUMENTS AUX MORTS

Archives municipales d'Épernay

œ Dossier pédagogique Elève œ

Directrice : Mme Marjorie MOREL

Responsable : M. de GOSTOWSKI

DESCRIPTION DES MONUMENTS

Document n°1



Document n°2



1 - Selon vous, pourquoi construit-on des monuments comme ceux que nous observons aujourd'hui ?

2 - Comment se nomment ces monuments ?

Document n°1 : _____

Document n°2 : _____

3 - Décrivez ces monuments :



<p><i>Forme du monument</i></p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p><i>Localisation</i></p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p><i>Statues (description, nombre)</i></p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p><i>Inscriptions</i></p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p><i>Symboles</i></p>	<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

3 - Relevez dans le tableau ci-dessous les points communs et les différences entre ces deux monuments.

Points communs	Différences

COMMENT SE FAIT UN MONUMENT COMMEMORATIF ?

A l'aide des documents en annexe, remplissez le tableau ci-dessous :

	Document n°1 : _____ _____ (annexes n°4 et 5)	Document n°2 : _____ (annexes n°1, 2 et 3)
<i>Années de réalisation</i>	_____ _____	_____ _____
<i>Que commémore ce monument ?</i>	_____ _____ _____	_____ _____ _____
<i>Qui a décidé de sa construction ?</i>	_____ _____ _____	_____ _____ _____
<i>Qui a financé sa construction ?</i>	_____ _____ _____	_____ _____ _____
<i>Combien a coûté ce monument ?</i>	_____ _____ _____	_____ _____ _____
<i>Où est-il placé ?</i>	_____ _____	_____ _____
<i>Quand a-t-il été inauguré et en présence de qui ?</i>	_____ _____ _____	_____ _____ _____
<i>Quel symbole est présent ?</i>	_____ _____	_____ _____

1 fr de 1921 = 1,10 € de 2018

1 fr de 1947 = 0,06 € de 2018

IMAGINER UN MONUMENT DU XXI^{ème} SIECLE

A l'aide des informations résumées dans votre tableau page 4, imaginez un monument aux morts du XXI^{ème} siècle. Si ce ne sont les éléments que l'on trouve toujours sur ce genre de monument (éléments communs), vous êtes libres de votre création.

ANNEXES

Annexe n°1 : Choix de l'emplacement du monument aux morts d'Épernay, 17 mai 1921 (conservé aux Archives municipales d'Épernay, 1M8).

Monument aux Morts.
Choix d'un emplacement.

M. le Maire dit que cette question a déjà fait l'objet de plusieurs délibérations, depuis la dernière séance du Conseil municipal, la Commission spéciale s'est réunie et a rédigé le rapport suivant :

**Rapport de la Commission
sur l'emplacement d'un Monument
aux Morts.**

Réunion du 17 Mai à l'Hôtel de Ville.

Présents : M. Mosser, Président.
MM. Henrion, Audouard, Clouet, Bernières, Poulet, Guichon, Fournier, Moineau, Heugnet, Jourdan, Piquart.
Excusé : M. Menet.

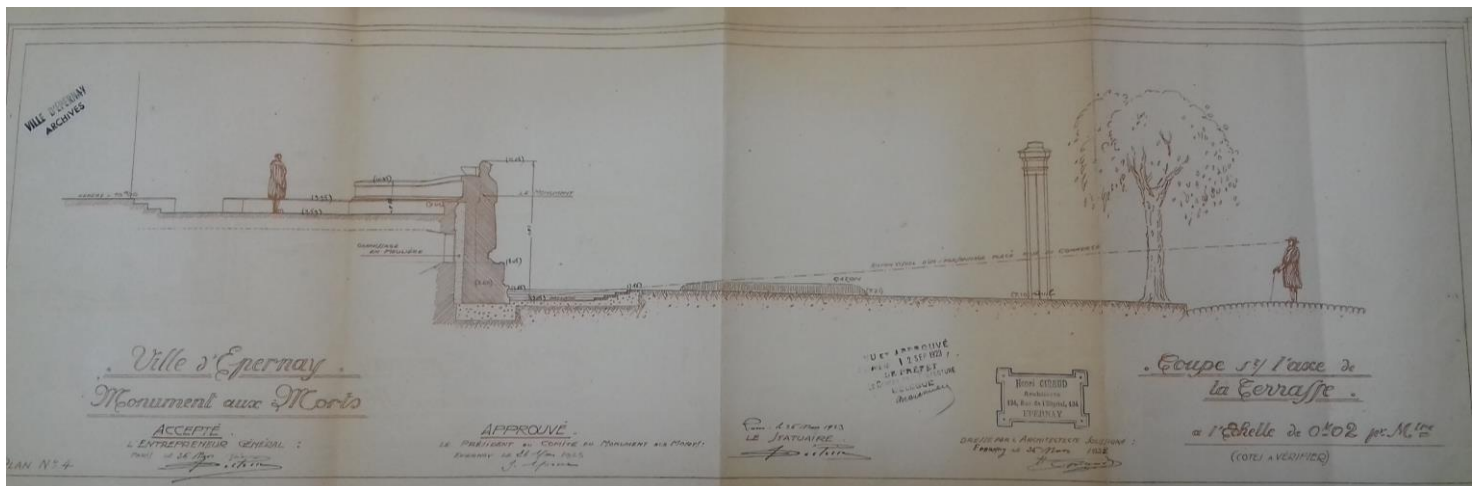
M. le Président donne lecture du Rapport de la sous-commission du 11 mai et de l'Extrait de la délibération du Conseil Municipal du 10 mai 1921, concernant le choix de l'emplacement du Monument.

Ce rapport mis au voix par le Président est adopté à l'unanimité.

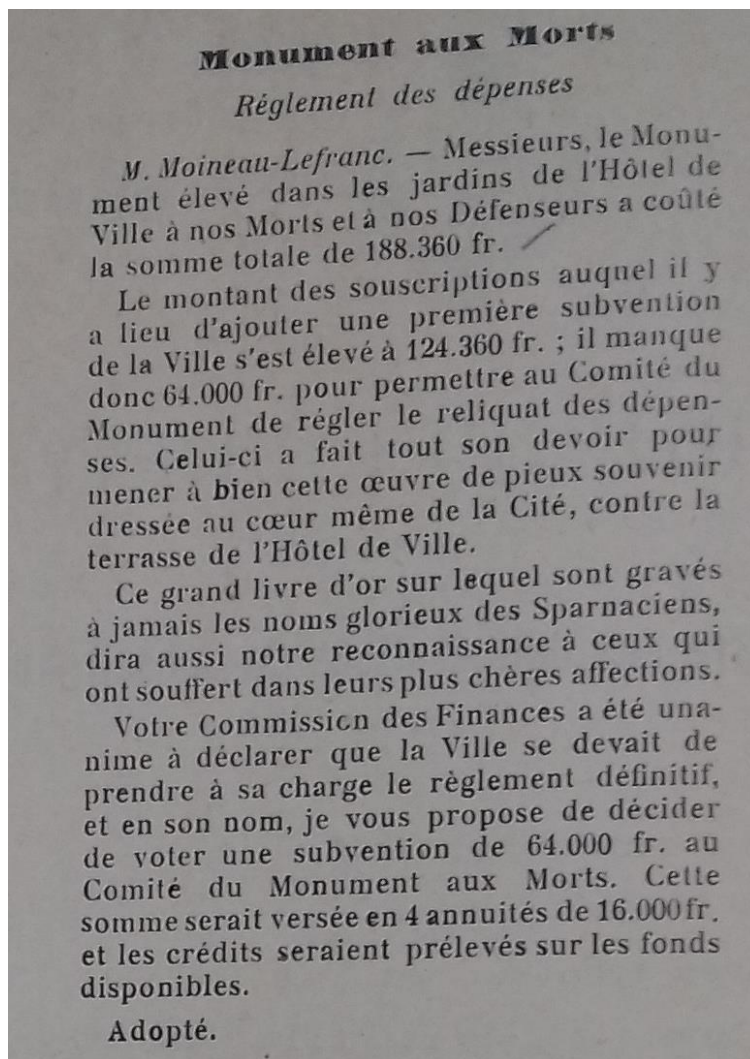
M. le Président expose ensuite que l'emplacement étant ainsi définitivement arrêté, il y avait lieu de rechercher les voies et moyens d'exécution et de soumettre à la prochaine réunion du Conseil Municipal des décisions fermes.

Après échange de vue entre tous les membres présents il est décidé que le projet d'arrangement du soubassement de la terrasse sud de l'Hôtel de Ville serait mis au concours entre les Architectes résidant à Épernay.

Le projet de ce concours a été



Annexe n°2 : Le coût du monument aux morts d'Epernay, 24 octobre 1929
(conservé aux Archives municipales d'Epernay, 1M8).



Une souscription est une demande de financement aux habitants volontaires.

**Annexe n°3 : Inauguration du monument aux morts d'Épernay, 6 juillet 1924
(conservé aux Archives municipales d'Épernay, Fi non coté).**



L'inauguration du monument se déroule en présence de :

- M. Mosser (Président du comité du monument aux morts)
- M. Bovier-Lapierre (Ministre des pensions)
- M. Chandon-Moët (Maire d'Épernay)
- M. Kaouza (Comité des Associations)
- M. Merlin (Député)
- M. Albricci (Chef des armées italiennes à Épernay pendant la guerre)



Annexe n°4 : Discours de M. Pierre Servagnat le jour de l'inauguration du Monument aux martyrs de la résistance, 7 mai 1950 (conservé aux Archives municipales d'Epernay, 1M9).

M. SERVAGNAT

Monsieur le Président,

C'est avec une profonde émotion et aussi une grande fierté que je viens aujourd'hui, au nom du Comité d'Erection et en celui de l'A.A. FFI de la région d'Epernay, remettre à M. le Maire de notre bonne Ville, le Monument destiné à commémorer le sacrifice de 205 des nôtres.

Emotion, car ce n'est ^{pas} dans une immense tristesse que nous nous souvenons de tous nos camarades, arrêtés, fusillés, déportés en terre étrangère, tués en combat qui participèrent avec nous à cette Résistance qui nous fut si chère et qui, hélas, ne connurent pas la joie de la Libération et de la Victoire.

Fierté, Car ce Monument est bien notre Monument, celui que nous avions espéré, celui que nous avons voulu, celui que nous avons bâti de nos mains, celui que nous pouvons contempler avec joie aujourd'hui, car c'est le Monument de la véritable Résistance.

Lorsque, plusieurs mois après la Libération, les Résistants de la région d'Epernay se rassemblèrent pour créer une vaste Amicale, Amicale groupant toutes les organisations clandestines de notre région, la Municipalité fut saisie de notre projet, un Comité d'érection constitué aussitôt pour désigner l'emplacement. Celui-ci fut choisi ici même, sur la plus belle place de la Ville, la place de la République, cette République pour laquelle ils combattirent également.

Cependant, durant ces 18 mois le franc avait été dévalué, le pouvoir d'achat diminué, et où 1.200.000 était nécessaire il fallait maintenant plus de 3.300.000 et cela pour la seule colonne avec ses sculptures, l'aménagement de la place devant être coté en plus.

Notre Amicale décida alors, pour diminuer au maximum les frais, de devenir "entrepreneur", de construire le Monument avec l'aide de tous ses adhérents.

Et au début de Juillet 1949, un samedi matin, les résistants s'armant de pâles et de pioches, sous la conduite d'un des leurs, je veux parler de notre ami Lucien KIEFFER qui voulut bien assumer les délicates fonctions de chef de chantier, commencèrent les travaux.

**Annexe n°5 : Le coût du monument aux martyrs de la Résistance d'Epernay,
(conservé aux Archives municipales d'Epernay, 1M9).**

NOTICE EXPLICATIVE

Cet emplacement impose, par son volume, un monument grandiose, assez difficilement réalisable dans le cadre des crédits accordés, si la construction en pierre de taille est formellement maintenue.

L'idée des artistes a été de symboliser toutes les différentes formes de la Résistance par une chaîne de figures sculptées représentant le prisonnier, le déporté, le F.F.I., le F.T.P.F., le cheminot; le parachutiste, le maquisard, l'agent de renseignements, etc.

Les figures sont adossées à un cylindre massif qui s'adapte à la forme circulaire de la Place de la République.

Le sol du rond-point a été abaissé de un mètre environ; car il est apparu qu'un monument en hauteur aurait exigé des dimensions beaucoup trop importantes pour pouvoir s'harmoniser avec celles de la Place et des volumes construits qui l'entourent.

Le plan présenté montre, dans sa partie gauche, une solution avec un dallage; et, dans sa partie droite, une solution, moins onéreuse, avec pelouses et jardins.

Le parti adopté permet le déploiement de grandes cérémonies.

DEVIS ESTIMATIF SOMMAIRE

Colonnes béton bouchardé 10 m3 à frs 4.500	45.000.-
Cylindre béton bouchardé 45 m3 à frs 4.500	202.500.-
Gravure 2000 env. à frs 20	40.000.-
Sculpture en gravure	700.000.-
	TOTAL	987.500.-

Supplément pour Cylindre en pierre d'Euville avec rem- plissage en maçonnerie	300.000	300.000.-
		1.287.500.-

Supplément pour Sculpture en roche bosse	900.000	900.000.-
		2.187.500.-

Honoraires des architectes, pour mémoire.

Sous toutes réserves de variations des prix.

31 Janvier 1947.